Les subsides

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 82 DU RÈGLEMENT— L'ACCORD COMMERCIAL CANADO-AMÉRICAIN

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Turner (Vancouver Ouadra):

Que la Chambre condamne le gouvernement pour avoir maladroitement négocié avec les États-Unis un accord commercial qui sape la souveraineté canadienne et impose au Canada des concessions excessives et inacceptables sans pratiquement rien apporter en retour, un accord qui n'assure toujours pas la protection des industries canadiennes contre les lois commerciales restrictives des États-Unis et qui cède à toutes les exigences des États-Unis dans les secteurs clés, notamment en matière d'agriculture, d'énergie, d'automobile, de services financiers et d'investissements, tandis qu'il met en péril des centaines de milliers d'emploi au Canada sans que le gouvernement canadien assure aucune aide pour l'adaptation des travailleurs canadiens.

Et de l'amendement de M. Broadbent (p. 10365).

Le président suppléant (M. Paproski): Questions et observations. La parole est au député d'Essex—Windsor (M. Langdon).

M. Langdon: Monsieur le Président, j'ai été particulièrement frappé par les déclarations stridentes qui, je dois le dire, avaient l'air sincères du ministre des Finances (M. Wilson), lequel demande la confiance et le sens du progrès dont le pays fait montre depuis quelques années. Naturellement, ce n'est pas un sens de la confiance limité à ceux qui veulent nous lier plus étroitement aux États-Unis afin de résoudre nos problèmes économiques. Il est ressenti tout aussi fortement, voire davantage, par ceux qui souhaiteraient que le pays dirige son propre avenir.

Toutefois, je voudrais demander si ce manque de confiance, qui est censé caractériser ceux qui s'opposent au libre-échange, était également derrière les déclarations du premier ministre (M. Mulroney) le 2 juin 1983, avant qu'il soit premier ministre bien sûr. Il disait que «ouvrir tout grand le commerce avec les États-Unis mettrait en danger la souveraineté économique et politique du Canada». Puis ensuite:

Je suis en faveur du rétablissement, en toute priorité, d'une excellente et productive relation avec les États-Unis. Toutefois, cela ne doit pas aller jusqu'au libre-échange.

Je voudrais faire remarquer également, en citant le même article, que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) a tenu exactement les mêmes propos, en disant qu'il était résolument opposé au libre-échange. Il disait qu'une libéralisation des échanges serait dangereuse pour l'économie, car elle frapperait le coeur industriel de l'Ontario. «Cela créerait là de graves perturbations pour lesquelles nous paierions tous».

Comment a-t-il été possible pour les conservateurs d'exprimer de telles opinions avant d'accéder au pouvoir et, présumément, de gagner ainsi la confiance du public alors que maintenant, lorsque les opposants au libre-échange font valoir les

mêmes opinions, c'est-à-dire lorsqu'ils se disent tout aussi inquiets et préoccupés de l'indépendance du Canada, ils font montre d'un manque de confiance envers le Canada?

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Monsieur le Président, je crois que le NPD vient d'illustrer une fois de plus qu'il est un parti tourné vers le passé. Il faut regarder la situation mondiale actuelle puis choisir des orientations et prendre des décisions qui nous font participer aux mouvements mondiaux.

Il est évident—et je suis convaincu que le député d'Essex—Windsor (M. Langdon) sera le premier à me donner raison—que les pressions protectionnistes sont énormes à Washington et que la situation est tout à fait différente de ce qu'elle était en 1983 ou avant.

Depuis cette époque, l'économie canadienne a fait des progrès remarquables qui démontrent que nous pouvons compter sur notre compétitivité. A cette époque, en 1983—et le NPD pourra le vérifier—le Canada arrivait bon dernier du groupe des sept pays les plus industrialisés dans presque tous les secteurs de l'économie. Depuis, nous menons le peloton en termes de taux de croissance économique, de création d'emplois et d'accroissement de la productivité.

Une telle combinaison de facteurs me permet d'avoir la conviction que nous pouvons miser sur nos réalisations des quelques dernières années. L'Accord nous permet d'envisager de nouvelles possibilités, une croissance accrue et un meilleur niveau de vie pour notre population.

[Français]

M. Guilbault (Drummond): Monsieur le Président, j'aimerais demander au ministre des Finances quelles seront les conséquences d'un traité de libre-échange quant aux prix de vente, et est-ce que cela sera bénéfique pour les consommateurs canadiens?

[Traduction]

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Monsieur le Président, je crois que cette question est parfois laissée de côté lorsqu'on examine les répercussions exactes d'un accord de libre-échange.

La personne qui profite du libre-échange est le consommateur. Le consommateur aura des prix plus bas. Le consommateur aura une plus vaste gamme de produits.

M. Lapierre: S'il a un emploi.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): J'entends le député d'en face. Toutes les études économiques qui nous intéressent dans ce débat montreront qu'il y aura plus d'emplois avec un accord de libre-échange que sans. Il n'y a aucune raison de croire qu'il n'y aurait pas d'emplois pour les consommateurs. Si le député veut en discuter avec le premier ministre de la province de Québec, un libéral comme lui, je crois qu'il constatera que celui-ci partage mes vues. Dans un accord de libre-échange, le véritable gagnant est le consommateur.